



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLÉAIRE

CLIN du Blayais

—

COMPTE RENDU DE RÉUNION

LA GESTION DE L'EAU PAR LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BLAYAIS

CNPE du Blayais, le 24 octobre 2013

Participants :

Jacques MAUGEIN (Président de la CLIN – collègue des élus)
Jacqueline RABIC (CLIN – collègue des experts et personnes qualifiées)
Florion GUILLAUD (CLIN – collègue des experts et personnes qualifiées)
Daniel DELESTRE (CLIN – collègue des associations)
Xavier PAULMAZ (CG33 – chargé de mission de la CLIN)

Pascal PEZZANI (CNPE – Directeur)
Joanna Marin MORENO (CNPE – ingénieur source froide)
Claire HAINNEVILLE (CNPE – chef de section environnement)
Jean-Michel BOURINET (CNPE – Chef de section pôle appui conduite tranche en marche)
Eric DUPLOM – (CNPE – organisation de crise)
Didier LUNDY (CNPE – Sous Directeur Environnement)
Marie-Pierre THAMIE (CNPE – Chef de mission communication)

L'eau est essentielle à la production d'électricité. Cette réunion a pour but d'expliquer l'ensemble des utilisations de l'eau par la centrale.

La source froide - Joanna Marin MORENO

L'eau de l'estuaire est aspirée par une prise d'eau immergée, située à 400 m de la berge. Il y a une prise d'eau par paire de tranche.

La prise d'eau dispose de deux ouvertures latérales pour faciliter l'aspiration de l'eau à marée montante ou descendante. Une grille de 9 cm empêche les gros débris de pénétrer. Au moment des plus basses eaux, il y a 1 mètre de hauteur au dessus du haut de la prise d'eau.

L'eau est filtrée au moyen de tambours filtrants, puis passe dans des pompes qui aspirent l'eau jusqu'aux condenseurs qui permettent de refroidir le circuit secondaire.

Il n'y a pas de contacts entre l'eau du circuit secondaire et l'eau de la source froide.

L'eau est rejetée à deux kilomètres de la centrale, au milieu de l'estuaire.

Florion GUILLAUD souhaite connaître la durée de présence de l'eau de l'estuaire dans la centrale, du pompage au rejet.

Joanna Marin MORENO estime que cette durée varie de 15 à 20 minutes.

Florion GUILLAUD souhaite connaître le niveau de filtration des tambours filtrants.

Joanna Marin MORENO indique que les grilles des tambours filtrants sont de 3 millimètres.

Florion GUILLAUD constate que les matières en suspension pénètrent dans le circuit de la source froide. Y a-t-il dépôt de ces matières en suspension ?

Didier LUNDY précise que la vitesse de circulation de l'eau, qui est de l'ordre de 3 m/s, empêche tout dépôt.

Jacqueline RABIC constate qu'en fonctionnement normal, avec les 4 réacteurs, ce sont environ 170 m³/s, réchauffé de 10°C et rejeté à 2,5 km. Pour mémoire, quand les pêcheurs ont été informés du projet de centrale nucléaire du Blayais, il y a eu implication pour participer aux réunions et accéder aux documents. Il a été constaté que le pompage et le rejet était initialement prévu en berge. Les plans ont été modifiés avec des pompes à 400 m, alors que nous avons proposé de les installer à 800 m, pour éviter tous les juvéniles en bordure.

Pour les tambours filtrants, les juvéniles et la civelle passent à travers les mailles de 3 mm, et reçoivent une élévation de température de 10°C.

Didier LUNDY confirme que madame RABIC a été associée depuis le début à ces réflexions. Le concept de lavage basse pression a été mis au point grâce à ces échanges.

Jacques MAUGEIN souhaite savoir si la mesure des températures a été modifiée dans un passé récent.

Didier LUNDY informe que les relevés de température sont effectués depuis le début, mais désormais, ils sont effectués de façon continue. La température est prise à la sortie du condenseur et après dilution au niveau des rejets.

Daniel DELESTRE souhaite savoir s'il y a un traitement chimique en plus du traitement mécanique.

Joanna Marin MORENO indique que ce n'est pas le cas à la centrale du Blayais.

Florion GUILLAUD souhaite savoir ce qu'il advient des produits de la filtration.

Joanna Marin MORENO précise que le produit de la récupération des tambours filtrants est rejeté en berge.

Jacqueline RABIC s'interroge sur une éventuelle évolution de la hauteur d'eau au niveau de la prise d'eau.

Didier LUNDY estime que l'évolution est négligeable et plutôt en augmentation.

Daniel DELESTRE souligne que dans l'étude d'impact environnemental de la centrale réalisée pour la demande de Moxage des réacteurs 3 et 4, il est mentionné que la centrale « exterminera » 300 tonnes par an, d'organismes vivants.

Marie-Pierre THAMIE précise que le dernier rapport de l'IRSTEA montre qu'il n'y a pas d'impact significatif de la centrale sur le milieu estuarien.

Daniel DELESTRE rappelle que c'est exactement l'inverse qui est indiqué dans l'étude d'impact environnemental pour le Moxage, où il est question d'un impact significatif sur les alevins.

Didier LUNDY rappelle qu'EDF fait suivre depuis trente ans, par l'IFREMER et le CEMAGREF-IRSTEA, l'ensemble des impacts du CNPE dans l'estuaire.

Il y a environ trois ans, une thèse a été réalisée sur la récupération des crevettes. Celle-ci est disponible. En 2014, sera menée une campagne de quantification et de qualification de tout ce qui est prélevé et restitué par la centrale.

Actuellement, le taux de restitution d'organisme vivant, est de 80 %. Suivant les espèces, le taux de réponse à l'efficacité du système est significativement différent. Il y a un prélèvement, mais il n'est pas significatif pour la vie dans l'estuaire.

Daniel DELESTRE s'étonne de la contradiction entre ce qui est écrit dans l'étude d'impact environnemental de la centrale réalisée pour le Moxage des réacteurs 3 et 4, et le discours actuel.

Jacques MAUGEIN retient qu'en 2014, il y aura une nouvelle campagne pour actualiser les connaissances sur les prélèvements dans l'estuaire.

Didier LUNDY précise que les prélèvements de l'IRSTEA seront couplés aux jours de prélèvements de la centrale, de façon à avoir des données comparables sur la réalité de la prédation de la centrale. Il est prévu de réaliser, par IRSTEA, des prélèvements sur quatre sections de l'estuaire.

Le système de lavage basse pression (1 bar) aspire à l'intérieur des tambours filtrants. La mission de ce système est la récupération de la quantité la plus élevée d'organismes vivants, qui sont évacués dans l'estuaire.

De la prise d'eau, jusqu'au tambour filtrant, l'eau circule dans deux conduites. Il passe environ 20 m³/s par tambour filtrant. Les deux conduites d'arrivée d'eau (10 m³/s chacune) sont filtrées à 50 %. Il y a deux tambours filtrants par tranche, soit 40 m³/s. Pour les quatre tranches, huit tambours filtrants, soit 160 m³/s prélevé dans l'estuaire.

Jacqueline RABIC rappelle que l'étiage d'été de la Dordogne est de 160 m³/s.

Didier LUNDY précise que l'eau qui passe devant la centrale provient de la Dordogne, de la Garonne et de la mer (flot et jusant).

Jacqueline RABIC s'interroge toujours sur les dégâts occasionnés sur la chaîne alimentaire. L'hiver, la civelle qui passe par le circuit des tambours filtrants subit un choc.

L'utilisation de l'eau, volumes, fonction et provenance – Didier LUNDY

L'eau potable du site provient du réseau d'eau potable de la SAUR. La consommation est d'environ 50 000 m³/an. Son utilisation est exclusivement sanitaire. Après utilisation, cette eau potable va dans la STEP (station d'épuration) à lit de roseaux, puis est rejetée dans l'estuaire. Cette station, qui a dix ans, devra être curée pour récupérer les boues, en 2016 ou 2017.

Les eaux pluviales des parkings sont récupérées, passent dans plusieurs déshuileurs et une partie de ces eaux déshuilées sont rejetées dans le marais. L'autre partie est rejetée dans le réseau des eaux pluviales.

Daniel DELESTRE souhaite connaître la surface totale des parkings.

Didier LUNDY estime cette surface à 30 000 m².

L'eau de l'Isle, pompée à Galgon, représente environ 750 000 m³/an. Cette eau sert à fabriquer l'eau industrielle du site. C'est-à-dire de l'eau qui va être utilisée pour le circuit primaire ou le circuit secondaire. L'eau qui est dans ces circuits doit être de très bonne qualité, ce qui explique que l'eau de la Gironde, qui est chargée entre 1 à 5 g/l de matière en suspension et qui est salée, ne soit pas utilisée.

A la construction de la centrale, une canalisation d'environ 50 km a été installée. Cette canalisation sert aussi à alimenter certaines exploitations agricoles, ainsi que le réseau de lutte contre les incendies.

Cette canalisation arrive sur le site dans une station de déminéralisation. L'eau déminéralisée est complétée d'additifs pour empêcher la corrosion dans les circuits, puis injectée dans les circuits primaire et secondaire ainsi que dans le circuit de lutte contre l'incendie.

Les effluents du circuit primaire (KER) et du circuit secondaire (SEK), après un séjour dans des bâches, sont rejetés au milieu.

En complément, l'alimentation de l'eau de l'Isle, quatre forages pompent environ 5 000 à 10 000 m³/an dans la nappe du crétacé supérieur, à 200 m de profondeur. Ces forages sont là en secours de l'eau de l'Isle, si celle-ci venait à être indisponible. La consommation annuelle de ces puits est due aux essais de bon fonctionnement.

Daniel DELESTRE souhaite savoir si ce sont ces effluents qui sont chargés en produits chimiques.

Didier LUNDY confirme la présence de quelques uns. Il précise que d'autres industriels utilisent des produits chimiques, mais il n'y a que le CNPE qui effectue des prélèvements de surveillance en amont et en aval du site.

Il informe que le CNPE participe au programme national de recherche des substances dangereuses dans l'eau (RSDE).

Daniel DELESTRE s'interroge sur la pertinence d'effectuer des prélèvements en amont et aval compte tenu des marais. Il rappelle que dans l'étude menée par l'ACRO pour la CLIN en 2011 montre des traces d'hydrazine dans un échantillon de crevettes de l'estuaire*.

Didier LUNDY précise que l'amont correspond à la prise d'eau et l'aval qui correspond au déversoir.

Il indique que les rejets des bâches KER ne se font qu'à marée descendante conformément à ce qui est écrit dans le décret d'autorisation de rejet et de prélèvement (DARPE). Les rejets des bâches SEK sont indépendants des marées.

Jacques MAUGEIN rappelle qu'au mois de janvier 2014, il y aura une coupure de la canalisation de l'eau de l'Isle. La convention qui lie le CNPE au Conseil Général pour cette canalisation permet de dire que la centrale pourra fonctionner normalement. Est-ce que ce point est réglé ?

Claire HAINNEVILLE précise que le Conseil Général a déjà prévenu qu'il y aurait une coupure de l'alimentation en eau, d'environ 48 heures consécutives, dans le cadre des travaux pour la LGV. Le CNPE dispose de réservoirs qui lui permettent de fonctionner normalement pendant ce temps. S'il devait y avoir une surconsommation pendant cette période, il y a toujours la possibilité de recourir à l'eau de la nappe.

Il y a un stockage d'eau prétraité et un stockage d'eau déminéralisée qui permettent de tenir 72 heures sans difficultés.

L'eau de l'estuaire qui arrive par les bassins d'amenée est utilisée pour le refroidissement du condenseur (CRF - 44 m³/s/tranche), pour le nettoyage basse et haute pression des tambours

* L' «Etude de la radioactivité dans l'environnement autour du C.N.P.E. du Blayais », réalisée par l'ACRO pour la CLIN du Blayais en 2011/2012, est disponible auprès du secrétariat. Les conclusions de cette étude sont consultables sur gironde.fr/CLIN

filtrants (CFI – 0,5 m³/s/tranche) et l'eau d'ultime secours pour les échangeurs qui refroidissent le réacteur à l'arrêt (SEC – 0,6 m³/s/tranche en marche et 1,2 m³/s/tranche à l'arrêt).

Un réacteur en marche, c'est environ 45 m³/s et à l'arrêt environ 1 m³/s. Le rejet s'effectue en milieu d'estuaire.

Jacques MAUGEIN souhaite connaître la durée du contrat de fourniture de l'eau de l'Isle.

Claire HAINNEVILLE indique que le contrat vaut pour la durée de fonctionnement de la centrale.

Jacques MAUGEIN constate que cela obligera le propriétaire de la station de pompage et de la canalisation à faire les travaux nécessaires pour garantir l'approvisionnement.

Jacqueline RABIC rappelle que dans les études sur les changements climatiques, on constate une pluviométrie qui diminue avec des débits de rivière de plus en plus faibles.

Didier LUNDY informe que le CNPE a une autorisation de prélèvement dans la nappe de 100 000 m³/an. Cet approvisionnement est là en dépannage mais pas pour remplacer l'eau de l'Isle.

L'eau et les exigences réglementaires – Didier LUNDY, Claire HAINNEVILLE

L'arrêté du 18 septembre 2003 vient en remplacement de deux arrêtés préfectoraux, un pour les rejets radioactifs, liquides et gazeux et l'autre pour les rejets chimiques et thermiques.

L'arrêté interministériel – santé, industrie et environnement – autorise les prélèvements et les rejets. Il est spécifique au CNPE du Blayais et régit les prélèvements d'eau, les rejets gazeux, les rejets liquides et les dispositions de surveillance de l'environnement.

L'arrêté fixe des limites en terme de débits maximum instantanés pour les eaux de refroidissement des condenseurs, pour les effluents liquides des circuits secondaire (SEK) et primaire (KER), pour la sortie de la station de déminéralisation, pour la sortie de la station d'épuration et pour les eaux pluviales.

L'arrêté fixe des limites de températures annuelles, quotidiennes et horaires. La température des eaux de refroidissement (rejet) ne doit pas dépasser 30°C. Cette température maximale est portée à 36,5°C du 15 mai au 15 octobre. La différence de température entre les eaux prélevées et rejetées ne doit pas dépasser 11°C. La température de la Gironde mesurée en amont et en aval des points de rejets (après mélange) ne doit pas dépasser 30°C sur 3 heures consécutives.

L'arrêté fixe également l'ensemble des paramètres physico-chimiques, biologiques et halieutiques à surveiller dans les eaux de l'estuaire. C'est ce qui est réalisé sur 8 campagnes par an et depuis 30 ans, par l'IFREMER-IRSTEA sur les paramètres physico-chimiques et biologiques, et par l'IRSTEA sur les paramètres halieutiques.

Jacques MAUGEIN rappelle que le seul moyen d'intervenir en cas de dépassement des limites de température, est de réduire la puissance ou d'arrêter un réacteur.

Didier LUNDY indique que c'est aussi pour cela que les mesures de température sont réalisées en continu depuis 10 ans.

Le CNPE effectue une surveillance de l'eau au déversoir, de l'eau de l'estuaire, des eaux souterraines avec cinq piézomètres et des eaux de pluie.

Pour les déversoirs, les prélèvements sont effectués régulièrement. Lorsqu'il y a rejet de la bache KER, il y a un prélèvement complémentaire pour vérifier le critère de dilution.

Il y a deux points de surveillance pour l'estuaire. Un préleveur automatique en continu à Pauillac, avec une analyse hebdomadaire, et deux prélèvements mensuel à Vitrezay. Les eaux souterraines sont contrôlées par cinq piézomètres sur le site. Pour chacun d'entre eux, un prélèvement par mois est réalisé (Béta, Potassium et Tritium). Enfin, pour l'eau de pluie, un préleveur en continu (Béta et Tritium).

Depuis cette année, a été mis en place un programme de surveillance complémentaire des eaux souterraines. Ce programme consiste à effectuer des prélèvements dans 19 autres piézomètres de façon bimestrielle.

Les résultats sont publiés sur le site du réseau national de la mesure de la radioactivité (RNM).

Daniel DELESTRE *souhaite savoir s'il y a une évolution dans toutes les mesures effectuées.*

L'ensemble des participants décident d'aborder cette question ainsi que les points sur les rejets chimiques et l'impact environnemental de la centrale, lors d'une prochaine réunion.

Les effluents radioactifs du CNPE du Blayais – Claire HAINNEVILLE

Il existe deux types d'effluents radioactifs liquides : les effluents SEK dit « effluents éventuellement radioactifs », provenant du circuit secondaire et les effluents KER dit « effluents radioactifs » provenant du circuit primaire.

Sur le circuit primaire, de l'eau déminéralisée est utilisée à laquelle sont ajoutés des réactifs notamment contre la corrosion. Les effluents sont traités puis envoyés dans un réservoir KER. Pour le circuit secondaire, le fonctionnement est identique sauf qu'il n'y a pas de traitement.

Xavier PAULMAZ *souhaite connaître le temps de stockage des effluents du circuit primaire et secondaire.*

Claire HAINNEVILLE *indique qu'il faut 2 à 3 jours pour remplir une bache KER ou SEK. Une fois la bache pleine, il faut 4 heures pour effectuer les analyses.*

Elle précise que ces bâches ne sont pas destinées à faire du stockage sur du long terme, mais à effectuer des analyses avant rejet.

Les analyses portent aussi bien sur les éléments radioactifs que chimiques. Le nombre d'analyse sur une année est d'environ 3 000.

Jacques MAUGEIN *souhaite savoir depuis quand le Carbone 14 est mesuré.*

Didier LUNDY *rappelle qu'avant l'arrêté de rejet, il n'y avait qu'une estimation du Carbone 14. A partir de 2004, il y a une mesure du Carbone 14 liquide et en 2005, une mesure du Carbone 14 gazeux.*

Daniel DELESTRE *s'interroge sur la situation où l'analyse montre un résultat supérieur aux normes.*

Claire HAINNEVILLE *précise qu'il n'est pas possible de rejeter s'il y a dépassement des normes. Elle considère qu'il y a peu de chance que cela se produise puisque, pour le circuit KER, les effluents subissent un traitement chimique réalisé par le service de chimie de tranche. S'il devait y avoir un niveau anormal de radioactivité dans les effluents, il serait traité avant d'arriver dans la bache.*

Un niveau anormal de radioactivité dans une bache serait considéré comme accidentel.

Daniel DELESTRE *souhaite savoir combien de temps l'eau de l'Isle reste dans la centrale.*

Didier LUNDY concède qu'il est difficile de répondre à cette question. Cette eau est recyclée au maximum.

Le traitement de l'eau déminéralisée - Claire HAINNEVILLE

Le but de la station est de produire de l'eau en qualité et en quantité nécessaire pour le fonctionnement de la centrale. Il faut limiter la corrosion et éviter l'apparition de produits radioactifs.

600 à 2 000 m³/jour d'eau déminéralisée sont produites en fonction de l'état des tranches. En fonctionnement, on consomme peu d'eau.

L'autre objectif est de stocker en permanence une réserve d'eau incendie de 9 000 m³.

L'eau déminéralisée destinée au circuit secondaire est complétée avec de la morpholine à un pH de 9. Son stockage se fait dans une bache SER. L'eau déminéralisée destinée au circuit primaire qui n'a fait l'objet d'aucun ajout, avec un pH à 7, est stockée dans une bache SED.

La station de déminéralisation est alimentée par l'eau de l'Isle, 1 800 à 3 600 m³/jour, ou par les forages en cas de besoin.

A l'issue du prétraitement et du traitement, l'eau est dite « ultra-pure » soit pure à 99,9% et d'une conductivité très faible.

Les limites d'utilisation sont fixées à 100 000 m³/an pour l'eau des forages et à 1 200 000 m³/an pour l'Isle. Sur les dernières années, la consommation a été inférieure à 800 000 m³, soit 66 % de la quantité autorisée.

Daniel DELESTRE a du mal à comprendre comment autant d'eau peut être consommée.

Didier LUNDY explique que sur les 730 000 m³ qui proviennent de l'Isle en 2012, environ 500 000 m³ sont utilisés pour l'arrosage des 8 presses étoupes des pompes CRF pour les refroidir. Cette eau doit être propre et n'est pas recyclée (rejet dans l'estuaire).

A l'initiative du site, l'ingénierie d'EDF travaille sur un procédé de refroidissement en continu et plus économe en eau.

Impact du réchauffement des eaux de l'estuaire – Jean-Michel BOURINET

La surveillance des températures de l'estuaire est réalisée en temps réel, et réceptionnée par la salle de commande. La section de Jean-Michel BOURINET effectue une surveillance en parallèle et uniquement en journée.

Dans le cadre de la surveillance des eaux (eau aux déversoirs, eau de la Gironde, eaux souterraines et eau de pluie), il y a la phase veille, la phase vigilance et la phase pré-alerte. Ces trois phases vont déterminer les actions et la communication à mettre en œuvre.

La surveillance en temps différé réalise des bilans prévisionnels, pour prévoir les baisses de charge et respecter les autorisations de rejet.

Avant l'été, un relevé de décisions précise les actions à mener en cas d'atteinte des limites de l'arrêté de rejet. Les tranches qui devront réduire leur activité sont définies.

Une revue « grand chaud » est réalisée avant l'été afin de garantir la disponibilité des matériels.

Du 15 mai au 15 octobre, débute automatiquement la phase veille. La phase vigilance débute quand l'eau de l'un des déversoirs atteint 33°C, et/ou si la température au niveau des thermographes atteint 29°C. La phase pré-alerte est atteinte lorsqu'il y a 35°C aux déversoirs, et/ou si la température au niveau de thermographes atteint 30°C.

Pour la phase veille, il n'y a pas d'action particulière. La phase vigilance déclenche l'alerte du Centre Opérationnel de Production de Marché (COPM), avec la possibilité de réduire la production d'une des tranches. En fonction de la météo, un programme de réduction de la production est défini. La température de l'air est également prise en compte. La phase pré-alerte détermine la baisse de charge totale à réaliser. Tous les jours, le prévisionnel est actualisé.

La baisse d'1 à 2 % sur une tranche correspond à un gain de 0,1°C d'échauffement entre l'eau qui est prélevée et l'eau qui est rejetée.

Jacques MAUGEIN souhaite savoir depuis quand existe ce service au CNPE.

Jean-Michel BOURINET précise que le service a toujours existé, mais jusqu'en 2005, il y avait un service pour les tranches 1 et 2 et un service pour les tranches 3 et 4.

Jacques MAUGEIN rappelle que le Sous-préfet et la CLIN doivent être prévenus en phase de pré-alerte et souhaite savoir à quel moment nous devons être prévenus.

Marie-Pierre THAMIE indique que l'alerte de la CLIN est effectuée dès que les tranches en marche annoncent qu'il y aura une baisse de charge.

Daniel DELESTRE souhaite connaître le nombre de dépassements de température depuis l'arrêté de rejet en 2003.

Marie-Pierre THAMIE propose de communiquer la chronique des dix dernières années, mais il n'y a pas de tendance particulière. La période est trop courte pour dégager une tendance.

Jacqueline RABIC souhaite savoir si le CNPE se sert des résultats réseau MAGEST et, s'il y a une corrélation entre les observations.

Jean-Michel BOURINET précise que le CNPE utilise ses mesures et les relevés de Météo France.

Claire HAINNEVILLE confirme que la base est consultée.

Marie-Pierre THAMIE va vérifier s'il y a un travail de mise en corrélation entre le réseau MAGEST et les mesures du CNPE.

Modifications post Fukushima – Eric DUPLOM

La seule modification post Fukushima qui concerne l'eau n'est pas encore opérationnelle aujourd'hui.

Le Rex Fukushima, pour l'eau, va surtout concerner la mise en œuvre de nouveaux matériels. Il s'agit de motopompes qui pourront être raccordées au réseau par de nouveaux piquages. EDF s'est engagé à rendre ce matériel opérationnel fin 2014, mais dès la fin de l'année 2013, les connexions sur les réservoirs seront réalisées.

L'objectif de ces pompes est de poursuivre l'alimentation en eau en cas de perte électrique totale. Il s'agit de matériels thermiques du même type que ceux utilisés par les pompiers.

Elles devront alimenter les bâches ASG (alimentation secours des générateurs de vapeur) – ce sont des réservoirs de 625 m³, dans lesquels il y a de l'eau SER – la bâche PTR (lieu où s'effectue le remplissage et la vidange des piscines) et la piscine BK (piscine combustible). Une connexion sera également faite au niveau du réservoir SDP (eau brute de l'Isle, pour l'incendie, de 9 000 m³).

La FARN (Force d'Action Rapide du Nucléaire) pourra également se connecter sur ces nouveaux piquages avec leur propre matériel.

D'ici 2014, il reste à vérifier que tous les agents d'astreinte amenés à utiliser ce matériel, soit en capacité de le faire fonctionner.

Il est envisagé de construire de nouveaux réservoirs pour bénéficier d'une capacité d'eau de stockage encore plus importante.

Jacqueline RABIC souhaite connaître l'autonomie de ces autopompes.

Eric DUPLOM estime que l'autonomie est de 72 heures. Il précise que des réservoirs mobiles ont également été livrés.

Jacques MAUGEIN constate qu'on nous a présenté les évolutions matérielles, mais que les évolutions intellectuelles n'ont pas été développées. Fukushima a conduit EDF à prendre un certain nombre de mesures de robustesse supplémentaires prévues pour des situations extrêmes, comme la perte de l'alimentation électrique.

Il est satisfait de constater que les dispositions tant du point de vu matériel qu'au niveau intellectuel ont été prises en compte.

Récemment, il a constaté que le risque sismique a été modifié, notamment en Haute-Gironde.

Jacqueline RABIC s'inquiète d'une situation où des effluents radioactifs seraient rejetés dans l'estuaire. Les pêcheurs ne sont pas du tout pris en compte en cas d'accident.

A l'issue de cet échange, la délégation de la CLIN a pu visiter la station de déminéralisation, le laboratoire d'analyse environnementale et le tambour filtrant de la tranche 2 qui est à l'arrêt.